



Conseil municipal N° 03/2018 du 13 février 2018
Convocation en date du : 9 février 2018
Affichée le : 9/02/2018

Tableau de présence :

NOM	P	A	E	R	AP	Pouvoir donné à :	Réceptionné le :
Christian BAISE	X						
André COLLON	X						
Isabelle ROGNARD					X	Jean-Louis LAISSARD	13/02/2018
Jean-Pierre RIBAUT	X						
Aurélié ANDREANI		X					
Ghislaine BEAUME	X						
Annie BOULON	X						
Jean Paul CHEVREL	X						
Jean-Charles GALINDO	X						
Jean-Louis LAISSARD	X						
Fernanda MOUREAU					X	Sandrine TOMAS	13/02/2018
Hervé ODET	X						
Sandrine TOMAS	X						
Total	10	1	0	0	2		

Légende : P (Présent) - A (Absent)- E (excusé) - R (retard) - AP (Absent avec Pouvoir donné)

Public : 1 personne est présente (presse)

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 20 heures et 25 minutes par Monsieur le Maire.

J.-Charles GALINDO est nommé secrétaire de séance.

OBSERVATIONS SUR LE PRECEDENT COMPTE-RENDU

Le compte-rendu n°02/2018 de la séance du 23 janvier 2018

- Ne fait pas l'objet de remarques,
- Le compte-rendu, soumis au vote (0 voix *CONTRE*, 0 *ABSTENTION*, 12 voix *POUR*) est adopté.

ORDRE DU JOUR :

- **Visite de la salle restaurée**
- **Retour en mairie**
- **Dissolution de la commission des affaires scolaires**
- **Nouveaux tarifs de location de la salle polyvalente**
- **Devis élagage des peupliers plan d'eau avec évacuation**
- **Devis élagage des arbres du parking de la salle polyvalente**
- **Avenant marché Rhône Alpes Extérieur – supplément de fondation école**
- **Délibération révision PLU**
- **Délibération actes d'engagements lot 1 et lot 2 du PLU**
- **Présentation d'un devis privé pour alignement**
- **Devis Guillermin pour mur de soutènement**
- **Achat de mobiliers pour salle polyvalente**
- **Questions diverses**

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR (SUR DEMANDE DE MONSIEUR LE MAIRE)

En raison d'une indisponibilité de la personne devant informer sur le PLU, les points suivants de l'ordre du jour :

- **Délibération révision PLU**
- **Délibération actes d'engagements lot 1 et lot 2 du PLU**

sont reportés à une date ultérieure.

VISITE DE LA SALLE POLYVALENTE RESTAURÉE

Les Conseillers visitent les nouvelles installations, à partir de 19 heures 50

(Retour en mairie)

Ouverture de la salle de réunion du conseil à 20 heures 20 minutes.

DISSOLUTION DE LA COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES

M. le Maire

- communique :

« L'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) indique que le Conseil Municipal dispose d'une totale liberté pour créer, ou non, des commissions municipales et de décider de son nombre de membres à condition qu'elles soient composées exclusivement de conseillers municipaux. La participation de personnes extérieures ne peut toutefois être que ponctuelle. Dans le cas contraire, il convient de s'orienter vers la création de comités consultatifs. Je propose la dissolution de la commission scolaire qui, en s'élargissant aux Présidents d'associations et aux représentants d'élèves pour mettre en place la semaine de quatre jours et demi aurait dû passer en comité consultatif.

Je vous proposerai lors d'un prochain CM la création d'un comité consultatif si nécessaire. »

- et demande aux conseillers de se prononcer sur la dissolution de la Commission des Affaires Scolaires.

Mise aux voix – 0 Abstention, 1 Contre, 11 Pour – la **dissolution de la Commission des Affaires Scolaires est prononcée et adoptée.**

NOUVEAUX TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Après débats, les Conseillers établissent le nouveau barème :

	ETE			HIVER		
	1 jour	2 jours	Vin honneur	1 jour	2 jours	Vin honneur
Résidents à St Jean Thx	220 €	320 €	60 €	300 €	400 €	80 €
extérieurs	440 €	640 €	120 €	600 €	800 €	160 €

La caution demandée est portée à 1500 €.

Mis aux voix – 0 Abstention, 0 Contre – **le nouveau barème 2018 de location de la salle polyvalente est adopté à l'unanimité.**

DEVIS ÉLAGAGE DES PEUPLIERS PLAN D'EAU AVEC ÉVACUATION

Les arbres autour du plan d'eau nécessitent un gros entretien.

Un premier devis pour élaguer 23 peupliers, broyer et évacuer les déchets est proposé.

Une autre entreprise sera consultée.

DEVIS ÉLAGAGE DES ARBRES DU PARKING DE LA SALLE POLYVALENTE

Les arbres autour de la salle polyvalente demandent un entretien important (1 pin Douglas et 2 bouleaux sont à reformer, 1 frêne doit être nettoyé de ses branches sèches).

Un premier devis est proposé.

Une autre entreprise sera consultée.

AVENANT MARCHÉ RHÔNE ALPES EXTÉRIEUR – SUPPLÉMENT DE FONDATION ÉCOLE

En raison de la présence de nombreux réseaux anciens, mal localisés (eau potable, eaux usées, électricité, etc.), le terrain au droit des fondations longeant la RD 88 n'a pas pu être sondé avant les travaux.

Lors des travaux de reconstruction de l'école, un sol instable a été découvert sous les anciennes fondations. Il a fallu creuser pour atteindre le terrain stable et de grandes quantités de béton de remplissage ont été utilisées.

Un avenant au marché Rhône Alpes Extérieur, pour un montant de 5723,49 € HT, est nécessaire qui porte le montant total du marché à 197 881,38 € HT

Mis aux voix – 0 Abstention, 0 Contre – **l'avenant au marché Rhône Alpes Extérieur, pour un montant de 5723,49 €HT est adopté à l'unanimité.**

PRÉSENTATION D'UN DEVIS PRIVÉ POUR ALIGNEMENT

Monsieur le Maire donne lecture d'une facture de la société Arpège pour le compte de Mme NAVEAU, et concernant l'alignement de sa propriété aux droits du trottoir, rue du Vieux Chêne. Il apparaît que cette facture ne concerne pas le domaine public. S'agissant d'une facture privée la municipalité ne peut pas prendre en charge cette dépense.

DEVIS GUILLERMIN POUR MUR DE SOUTÈNEMENT

Sur la demande de Mme NAVEAU, la municipalité émet un avis favorable sur la prise en charge des travaux de jonction du mur de soutènement au mur de sa propriété, pour la somme de 347,87 € HT ;

ACHAT DE MOBILIERS POUR SALLE POLYVALENTE

Monsieur le maire informe qu’il faut prévoir de compléter l’équipement mobilier de la salle polyvalente de l’équivalent de 60 places, soit 15 tables pour 4 personnes et 60 chaises.

QUESTIONS DIVERSES

Évocation d’un transfert d’inscription d’élèves

La cantine de l’école de Civrieux étant surchargée, il a été évoqué la faisabilité du retour sur St Jean d’élèves résidant à St Jean de Thx mais scolarisés à Civrieux,

Démarchage à domicile

Il est signalé qu’une personne se présentant comme mandatée par la commune de St Jean de Thx, passe fréquemment consulter des habitants sous couvert d’économie d’énergie ou autre assimilée.

Les conseillers demandent une vigilance accrue aux habitants face à cette démarche et leur signalement à la mairie.

Commerce en difficultés

La trésorerie a fait savoir que le gérant du commerce était en défaut de paiement depuis plusieurs mois. Interrogé sur ce point, le gérant a fait savoir qu’il rencontrait des difficultés de trésorerie et qu’il envisageait d’adapter son activité.

N’ayant plus de questions diverses à traiter, **Monsieur le Maire lève la séance à 21 heures 50 minutes**